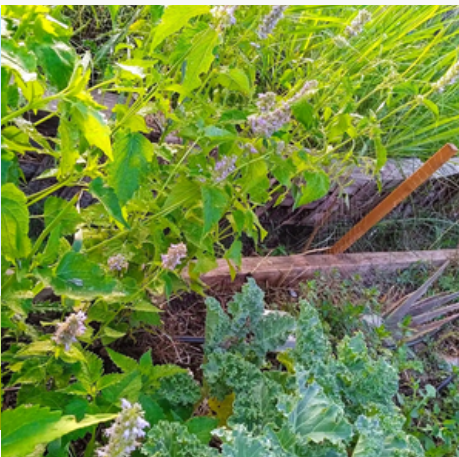




 RÉFÉRENCES

- FORMACODE : 21012

 **LIEU : terrain pédagogique du CFPPA**

 **DURÉE & RYTHME : 14 heures**
Horaires données à titre indicatif
8h30-12h00 13h30-17h00

 **PUBLICS CONCERNÉS :**

- Salariés-ées
- Exploitants-tes agricoles en projet de diversification
- Particuliers

 **Groupe de 8 stagiaires maximum**

 **PREREQUIS : aucun**

 **100 %** de réussite à l'évaluation
6 sur 6 candidats
présentés (2025)

 **100 %** de satisfaction (2025)

Date MAJ : 01/04/2025

Module réaliser son jardin de plantes médicinales et aromatiques (jardin de simples)

C'est pas la taille du jardin qui compte



Formation qualifiante en présentiel

Deux sessions :

- 30 septembre et 1er octobre 2025
- 27 et 28 avril 2026

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances et les compétences pour réaliser son jardin de plantes aromatiques et médicinales quelle que soit votre surface, du balcon au grand jardin

Compétences visées :

- Réalisez les plans de votre espace de plantation
- Raisonniez vos besoins en plantes et fleurs, ainsi qu'en matériel pour réaliser votre projet de plantation

CONTENU DE LA FORMATION

1er jour - 7h : 8h30-12h00 13h30-17h00

- Introduction : rapide historique de la culture des PPAM
- Une approche théorique de l'utilisation des PPAM (quelles méthodes pour quels usages ?)
- Aménager un terrain pour y implanter des cultures de PPAM : plan de culture et choix des végétaux (modes de reproduction des végétaux, rendements...), reconnaissance des ennemis des cultures (ravageurs, maladies ,...)
- Préparation du sol et petit outillage (les outils de travail du sol, leur manipulation)
- fertilisation et entretien du sol (travail du sol et gestion des adventices)
- L'irrigation

2me jour - 7h : 8h30-12h00 13h30-17h00

- Réaliser son plan de culture
- Travail de terrain : préparation, traçage, plantation

Vous partirez avec un plan détaillé de votre future parcelle de culture : les végétaux sélectionnés, les projets d'investissement (matériel, irrigation...), leurs coûts, leurs usages.

Intervenant :

- R. Margiela, formateur CFPPA, producteur, transformateur de PPAM



Ce module peut être complété par le module **Séchage des plantes et fleurs sauvages et comestibles**, qui vous permettra d'acquérir les techniques pour un séchage optimal des plantes et fleurs : comestibles, médicinales, aromatiques et à parfum.

RÉFÉRENTS DE LA FORMATION

Philippe BIZEUL, directeur
04 75 26 65 90 | philippe.bizeul@educagri.fr

Rémy MARGIELA, référent pédagogique
04 75 26 90 42 | remy.margiela@educagri.fr

Laetitia TRACOL, référente administrative
04 75 26 65 93 | laetitia.tracol@educagri.fr

CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir plus de 18 ans

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Fiche d'inscription à retrouver sur notre site internet :
www.cfppa-nyons.fr

Attendre la confirmation d'inscription avant
d'effectuer des démarches de financement.

COÛT ET FINANCEMENT

- VIVEA (soumis à acceptation) : 308.00€, vérifier votre éligibilité et nous adresser une attestation MSA, si vous êtes en parcours d'installation nous adresser les documents indiqués dans rubrique "Justificatifs à fournir" <https://vivea.fr/chef-dentreprise-agricole/contributeur-installation-en-agriculture-createurs-dentreprise/>
- formation non financée par VIVEA pour les personnes en parcours d'installation
- Personnel : 210.00€, règlement par virement ou par chèque à renvoyer à réception de la confirmation d'inscription
- Autres financements (employeur, France Travail...) : 210.00€, un devis vous sera adressé avec la confirmation d'inscription
- Non éligible au CPF



Formation ouverte à partir de 6 stagiaires,
le CFPPA se réserve le droit d'annuler la formation
en cas d'effectif insuffisant.

VALIDATION DES COMPÉTENCES

Évaluation des acquis, lors des ateliers,
argumentation sur les pratiques observées.
Attestation de suivi de formation.

Évaluation de la satisfaction des stagiaires : bilan
écrit en fin de formation.

POURSUITES ET DEBOUCHES

- Activités agricoles
- Entrepreneuriat

Activité visée : mettre en pratique les acquis dans son entreprise
agricole ou son activité agricole.

MATÉRIELS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Terrain pédagogique 1.4 ha avec bâtiment agricole
180 m², serre 80 m², diverses cultures (PPAM,
oliviers).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Matériels et outils de mise en situation, de
plantation
- Cours en salle
- Travaux de mise pratique sur le terrain

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

Prévoir une tenue adaptée aux travaux en extérieur.

INFORMATIONS PRATIQUES (hébergement, accessibilité) :
DISPONIBLES SUR NOTRE SITE INTERNET
WWW.CFPPA-NYONS.FR

